

II. la justice garante du respect du droit

A. Les principes et les symboles de la justice en France

Doc. 1 : La justice : une question de principes



Doc. 3 : ce que dit la loi

DDHC (1789)

Art. 8 : « Nul ne peut être puni qu'en vertu d'une Loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée. »

Art. 9 : Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable.

Constitution française (1958)

Art. 66 : Nul ne peut être arbitrairement détenu.

Art. 66-1 : Nul ne peut être condamné à la peine de mort. (depuis 1981)

Doc. 2 : Les grands principes du droit

a. Le droit à un procès équitable et contradictoire

b. Le droit au recours

c. Le respect des droits de la défense

d. La non-rétroactivité des lois

e. Le respect de la présomption d'innocence

Doc. 4 : Qu'est-ce que la présomption d'innocence



« La Justice doit respecter les droits de la personne. On n'a pas le droit d'arrêter quelqu'un sans raison, et tout le monde est protégé par la présomption d'innocence. Cela signifie que toute personne soupçonnée d'avoir commis une infraction est considérée comme innocente tant qu'elle n'a pas été reconnue coupable par le tribunal qui a jugé l'affaire. »

D'après le site internet du ministère de la justice, www.ado.justice.gouv.fr, 2010.

1. **Doc. 3** Quels textes sont à l'origine des principes du droit français ?

2. Associez chacune des vignettes du **doc. 1** au **principe du doc. 2** qui lui correspond.

N°1 : N° 2 :

N°3 : N° 4 :

N° 5 :

3. A quel passage du **doc. 3** correspond le **doc. 4** ?

4. **Tous les doc.** Peut-on condamner une personne pour un acte qui n'était pas interdit au moment où il a été commis ? Justifiez votre réponse. Comment s'appelle ce principe ?

5. **Doc. 3** Quels autres principes la constitution affirme-t-elle ?

Il existe différentes représentations symboliques de la justice : La et le
La justice est un Elle est Elle permet de défendre ses droits et d'obtenir des réparations. La justice, et

La justice française s'appuie sur des qui fondent une justice équitable et qui permettent de respecter les libertés fondamentales des individus :

- ⇒ la
- ⇒ les
- ⇒ le (cour d'appel, pourvoi en cassation...)
- ⇒ la
- ⇒ la

B. L'organisation de la justice en France

6. Docs Après avoir lu chaque document, complétez le tableau.

Doc 1

La cour d'assises des Hauts-de-Seine a condamné tard vendredi soir quatre braqueurs à des peines allant de 5 à 10 ans de prison [...]. Ils étaient poursuivis pour sept vols à main armée commis dans des établissements bancaires d'Ile-de-France en mars 2006.

D'après un article du site *20 minutes*, 19/4/2008

Doc 2

Le débat entre Gilles et Valérie

Après six ans de vie commune, Gilles et Valérie se sont séparés et tous deux se disputent la garde du chien, Mozart. Le tribunal de grande instance de Cusset vient de statuer sur le sort du beau west-highland : il appartient à Gilles puisque celui-ci l'a acheté à son nom et l'a lui-même déclaré au fichier de la Société centrale canine. Lors du procès qui oppose depuis des mois les anciens amoureux, Valérie avait soutenu que Gilles lui avait offert Mozart lors d'une fête de la Saint-Valentin. Mais l'avocat de Gilles a sorti une pièce à conviction redoutable lors du procès : le chèque du flacon de parfum offert à la dame pour cette fête, Mozart ayant été acheté un mois plus tard. Valérie, sentant qu'elle avait perdu la partie, a alors pris une mine de chien battu. Si elle ne restitue pas illico presto le west-highland bien aimé, elle versera 305 euros par jour de retard à Gilles. Cependant Valérie n'en démord pas : elle compte faire appel de la décision.

Marianne, du 30/07 au 5/8 2001

Doc 3

« On ne vous a pas informé ? On ne prend pas d'Arabes ni de Noirs » C'était la réponse du chef d'une entreprise de travaux publics à un ingénieur, candidat au poste de conducteur des travaux. Sommé de s'expliquer devant le tribunal correctionnel de Versailles, l'employeur s'est défendu en prétendant avoir prononcé cette remarque après avoir constaté une surqualification du postulant, et donc son inadaptation au poste. Peu convaincu, le juge a condamné l'employeur, qui ne niait pas avoir tenu de tels propos, à payer une amende de 8 000 euros pour refus d'embauche à caractère discriminatoire et à verser 3 000 de dommages et intérêts à la victime.

Article du site *d'infos-discriminations*. 10/3/2010

Doc 4

Monsieur et Madame X. sont propriétaires d'un appartement et d'un jardin privatif. Or sur le terrain situé à côté de leur jardin se trouve un érable. Cet érable est situé à 70 centimètres de la limite séparative des deux terrains et mesure environ 10 mètres de hauteur. Selon eux, du fait de sa hauteur, l'arbre obscurcirait leur vue et diminuerait fortement l'ensoleillement de leur appartement. Monsieur et Madame X. ont dès lors saisi le tribunal d'instance afin que celui-ci condamne leurs voisins à couper leur érable à hauteur de 2 mètres. [...] Il a été jugé qu'il n'y avait pas lieu de condamner les voisins à procéder à la coupe de l'arbre.

D'après un article du site *Chf-avocats*, 31/3/2010

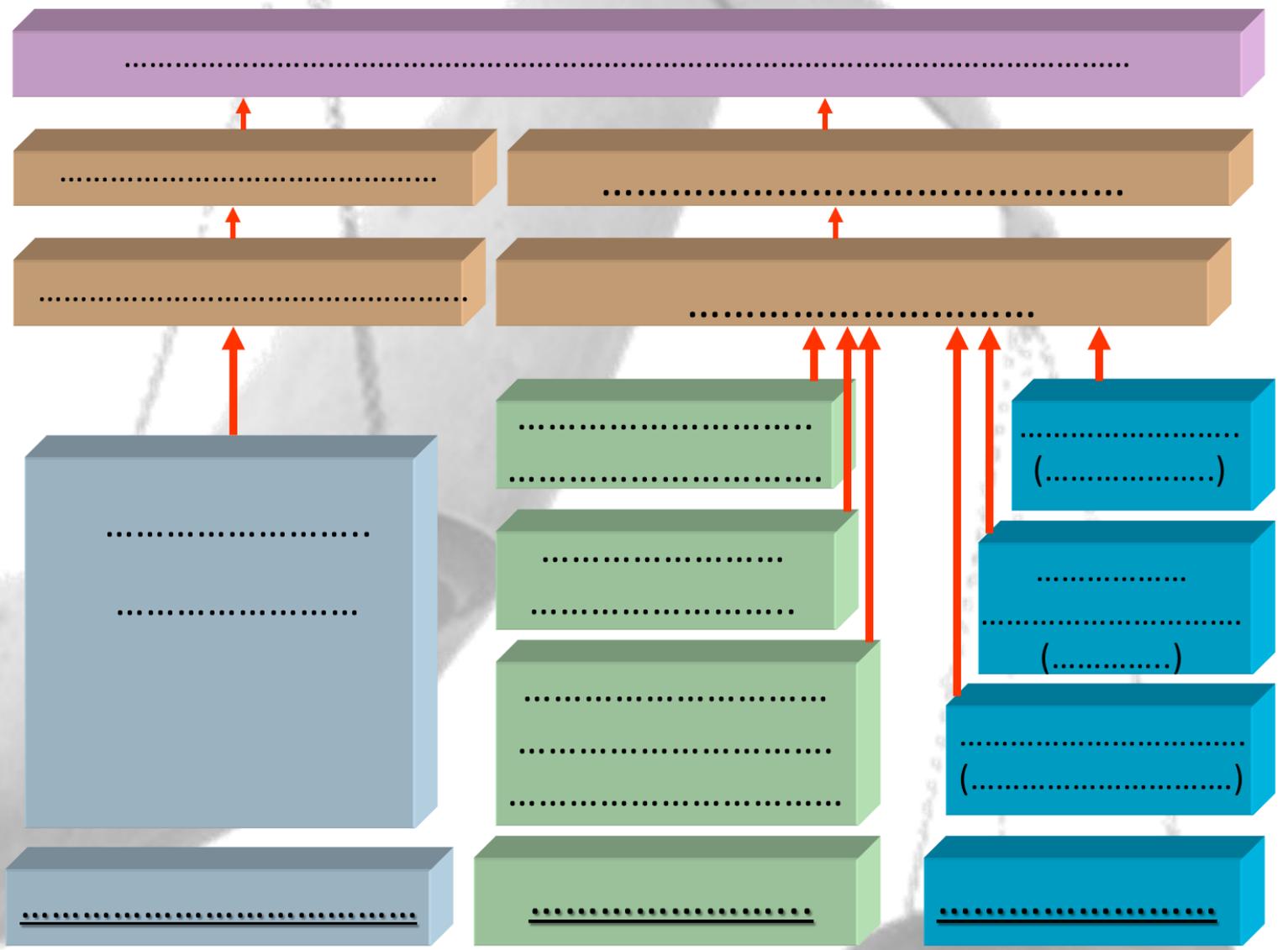
Doc 5

Le bermuda qui fâche

Atteinte aux libertés individuelles ou manque de correction : le conseil des prud'hommes de Rouen s'est donné hier jusqu'au 21 août pour rendre son ordonnance relative au recours en référé engagé par Cédric Monribot, 29 ans, un technicien de l'usine Sagem de Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime). Il a été licencié fin juin pour avoir porté un bermuda sur son lieu de travail.

Article paru dans *Le Courrier picard* en 2001

	<i>Plaignants</i>	<i>Personnes accusées</i>	<i>Motif de la plainte</i>	<i>Tribunal saisi</i>	<i>Jugement rendu</i>
Doc 1					
Doc 2					
Doc 3					
Doc 4					
Doc 5					

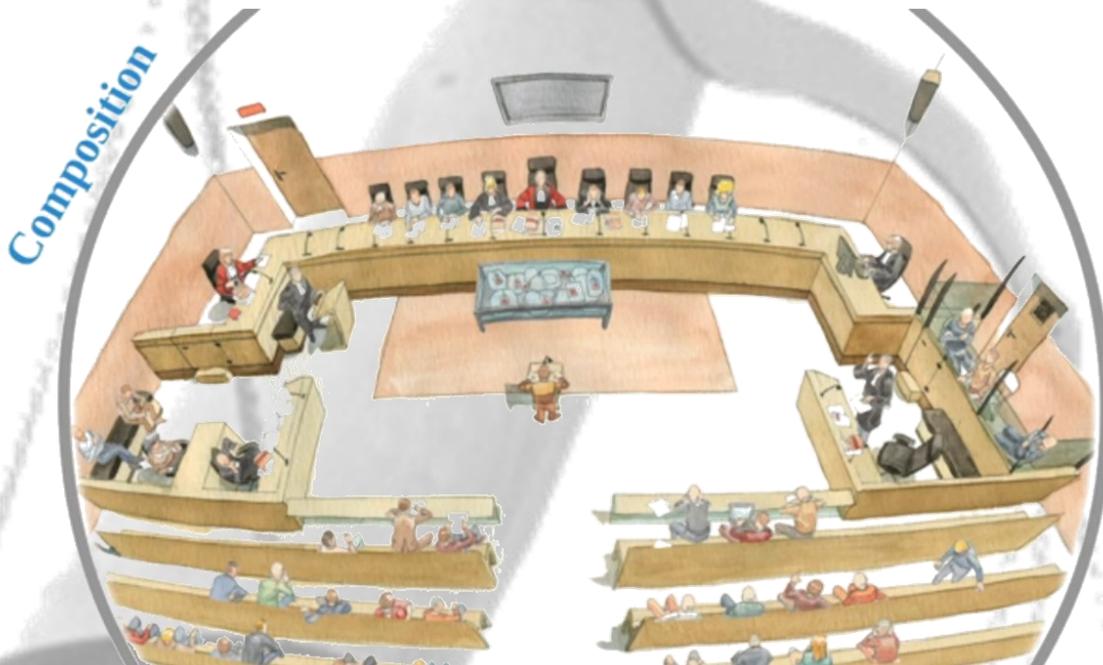


→

C. La cour d'assises

30. A l'aide de la vidéo, répondez aux questions :

- a) Quelles affaires juge la cour d'assises ? Donner deux exemples.
- b) Quelles sont les deux cours d'assises spécifiques ?
- c) Qui dirige les débats ?
- d) Comment sont choisis les jurés ? Qui représentent-ils ?
- e) Qu'est-ce qu'un réquisitoire ? Qui le prononce ?
- f) Comment appelle-t-on la décision de la cour d'assises ?
- g) Qu'est-ce qu'une plaidoirie ? Qui le prononce ?
- h) Qu'appelle-t-on les parties civiles ?
- i) Quelles sont les deux décisions que peut rendre une cour d'assises ?
- j) 'il est fait appel de la décision, qui rejuge l'affaire ?



III. La justice des mineurs

Les mineurs relèvent du et du Un mineur n'encourt que la moitié de peine prévue pour un adulte (sauf cas grave). On doit toujours privilégier les Les éducateurs de la (police judiciaire de la jeunesse) appliquent les décisions du juge pour enfant. Le rôle principal de la justice des mineurs est de qui sont en danger (ex : mise en place d'assistance éducative).

La justice des mineurs peut aussi :

-
-
-